

SOUTIEN AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT DURABLE POUR LE JEUNE PUBLIC

Dans le cadre de son Agenda 21, la Communauté de communes soutient les projets de développement durable des écoles et des centres de loisirs de l'île d'Oléron.

Critères d'éligibilité

- Projet organisé sur plusieurs séances sur une des thématiques du développement durable : environnement, découverte du territoire, activités locales, lien social ;
- Projet faisant appel aux associations et structures locales d'éducation à l'environnement et au développement durable.

Modalités d'accompagnement

- Aide limitée à 60% du budget total du projet et plafonnée à 500 €.

Comment solliciter l'aide

- Compléter ce document et l'envoyer avant le 31 janvier à la Communauté de communes de l'île d'Oléron, *(La demande sera ensuite étudiée par les élus en commission Développement Durable et Environnement)*

DEMANDE

Nom de l'établissement	
Adresse complète	
Personne référente (nom et qualité)	
Contact téléphonique	
Contact Mail	

PROJET

Intitulé du projet	
Tranche(s) d'âge ou classe(s) concerné(es)	
Descriptif du projet (objectifs, déroulement, poursuite ou non d'un projet passé...)	
Dates prévisionnelles de début et fin du projet	
Structures d'éducation à l'environnement et au développement durable associées	
Autres partenaires du projet	

BUDGET

Détail des dépenses	Détail des recettes (fonds propres et les partenaires financiers sollicités dont la CDC IO)
TOTAL	TOTAL

Le budget prévisionnel doit être équilibré

Rappel : Aide limitée à 60% du budget total du projet et plafonnée à 500 €

Joindre le RIB pour verser la subvention le cas échéant